

**CANDIDATURE EN SECTION EUROPÉENNE**  
**Anglais / Histoire-Géographie**  
**Entrée en classe de 2<sup>nde</sup> - 2021-2022**

la famille remplit la partie 1, renommer le fichier au Nom et prénom de votre enfant et le renvoyez dans votre établissement d'origine avant le conseil de classe de votre enfant. Le collège d'origine complète la partie 2 et renvoie le document au lycée pour le 20 juin 2020 à l'adresse : [ce.0100003z@ac-reims.fr](mailto:ce.0100003z@ac-reims.fr)

**1) PARTIE COMPLÉTÉE PAR L'ÉLÈVE ET SES RESPONSABLES LÉGAUX**


L'élève indique, en Français, ci-dessous ses motivations pour intégrer une section européenne – maximum 15 lignes (copier-coller possible) :

--

Activités personnelles pratiquées en anglais durant l'année, hors cours (copier-coller possible) :

--

La commission de sélection, sous la présidence du chef d'établissement, procédera au classement des dossiers selon les critères ci-après. Tout dossier incomplet ou transmis hors délais ne sera pas examiné. L'inscription en section européenne est automatique pour les 24 candidats obtenant les meilleurs scores – une liste d'attente est constituée en cas de désistement faute d'affectation dans l'établissement. Les familles sont informées de la décision par courrier avant la mi-juillet.

J'ai pris connaissance des informations générales et des critères de sélection  
(vaut signature électronique à défaut d'une signature-image importée ci-dessous)

## 2) PARTIE COMPLÉTÉE PAR LE COLLÈGE D'ORIGINE

L'appréciation de l'élève se base :  
ou, sur la moyenne annuelle de l'élève ramenée sur 10 (et arrondie au point supérieur dans les collèges avec note)  
ou, sur l'appréciation par les professeurs ou les personnels concernés

ANGLAIS Note :  (de 1 à 10)

Avis sur l'intégration de la section européenne :  (de 1 à 10)

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE Note :  (de 1 à 10)

MOYENNE GÉNÉRALE Note :  (de 1 à 10 ou avis du conseil de classe dans les établissements sans note)

DNB (Nombre de points obtenus pour l'évaluation des compétences du DNB sur 400) :

VIE SCOLAIRE Note :  (avis CPE ou Chef d'établissement - de 1 à 10))

VISA DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

## 3) PARTIE COMPLÉTÉE PAR LE LYCÉE

L'appréciation se base sur la sincérité de l'élève et ses motivations (page1)

MOTIVATION (/20) Note :  (de 1 à 20)

TOTAL (sur 470)

Date de réception du dossier dans l'établissement :